

Retards de paiement : plus longs et plus fréquents

Baromètre 2024 sur les délais de paiement inter-entreprises

40%

des sociétés connaissent
de fortes tensions sur leur
trésorerie liées
à des retards de paiement
+5 points en un an

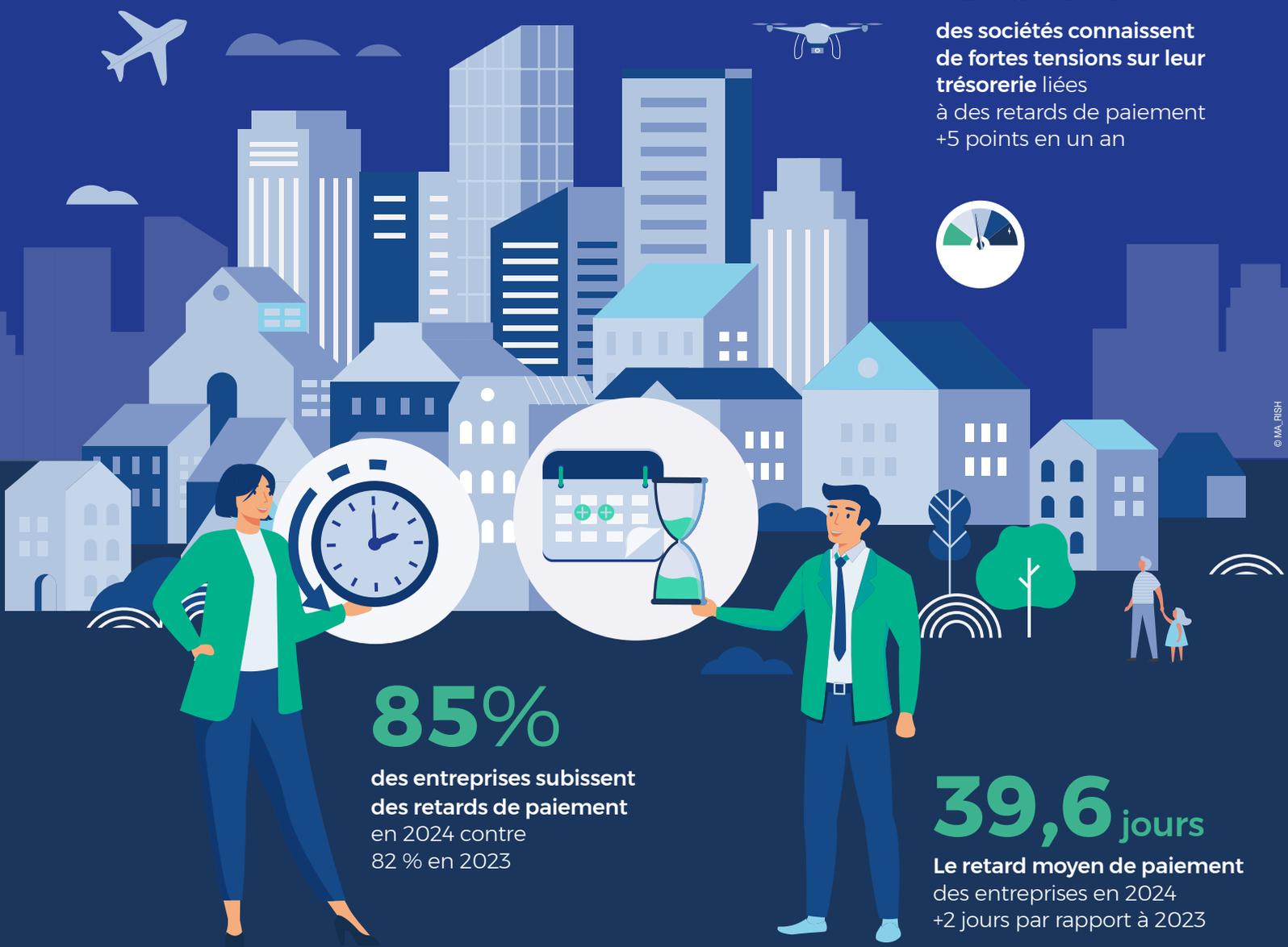


85%

des entreprises subissent
des retards de paiement
en 2024 contre
82 % en 2023

39,6 jours

Le retard moyen de paiement
des entreprises en 2024
+2 jours par rapport à 2023



L'inflation, le ralentissement économique, l'attentisme créé par l'incertitude politique ont laissé des traces... La situation des entreprises se dégrade, mettant à mal leur trésorerie et augmentant le risque d'impayés.

Quelle est la réalité des retards de paiement en France ? Quels sont les profils d'entreprises et les secteurs les plus fragilisés ? Quelles perspectives pour 2025 ?

Ce baromètre annuel Coface sur les délais de paiement inter-entreprises, réalisé en partenariat avec Les Echos Etudes, permet de prendre la mesure de l'aggravation des retards de paiement et des fortes tensions qui s'exercent sur la trésorerie des entreprises.

Les résultats sont issus de l'interview de 640 responsables financiers et dirigeants d'entreprises s'adressant à une clientèle d'entreprises, de professionnels ou d'organisations publiques. L'enquête a été administrée par un questionnaire en ligne entre le 31 mai et le 26 juin 2024. L'échantillon interrogé est constitué pour 37 % de micro-entreprises, 24 % de TPE, 20 % de PME et 19 % d'ETI et de grandes entreprises. 56 % des sociétés du panel sont exportatrices.

Excellente lecture !

Le présent document reflète l'opinion des 640 décideurs - interrogés librement, sous le couvert d'un anonymat complet et sans contrepartie - de l'étude menée en toute indépendance par Les Echos Etudes en collaboration avec Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles. Les informations, analyses et opinions qu'il contient sont jugées fiables et sérieuses. Toutefois, Coface n'en garantit en aucun cas l'exactitude ni l'exhaustivité. Ces données sont communiquées à titre d'information, et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur peut disposer par ailleurs. Coface ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte en tout genre, subis par le lecteur et découlant de l'utilisation par le lecteur des décisions et conséquences des décisions qu'il prend sur la base du présent document.

Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface. Le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement, sous réserve de porter la mention apparente de Coface, de reproduire le présent paragraphe et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface.

Crédits photos : Getty images

LES DÉLAIS DE PAIEMENT : UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT POUR OPTIMISER LA TRÉSORERIE

97% 
des entreprises accordent des délais de paiement

51 jours 
le délai moyen de paiement inter-entreprises

43% 
des sociétés ont allongé leurs délais de paiement sur un an

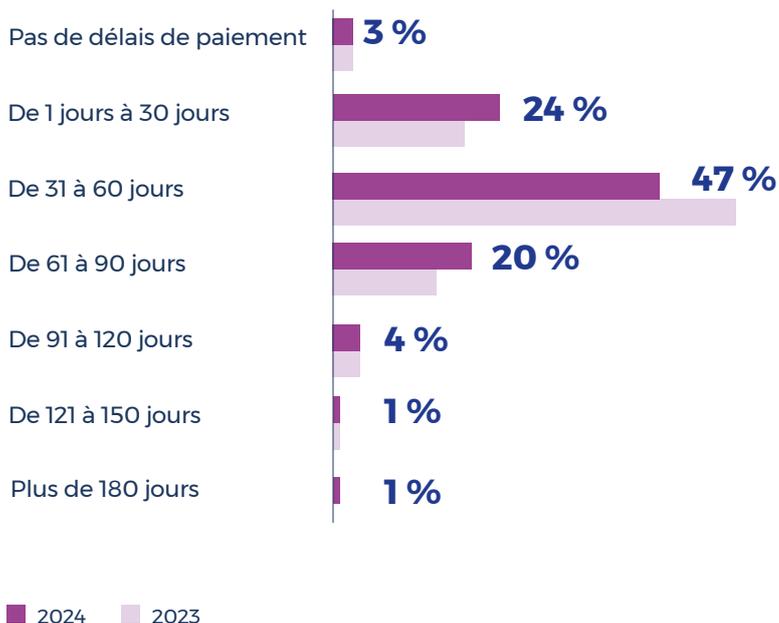
ALLONGEMENT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Pratique financière des plus répandues, le crédit inter-entreprises est au cœur des échanges commerciaux. Les sociétés sont ainsi 97 % à accorder des délais de paiement (délai prévu à compter de la date de facturation du bien ou du service) à leurs clients professionnels. Si cette proportion est stable dans le temps, cette édition 2024 pointe, en revanche, une augmentation du délai moyen, qui passe de 48 jours à 51 jours.

ENTRE FLEXIBILITÉ ET DURCISSEMENT

L'allongement des délais de paiement est surtout le fait des moyennes et grandes entreprises. Signe de tension sur les trésoreries, elles ont, en moyenne, consenti des délais de paiement d'une durée bien supérieure à l'an passé (+8 jours). A l'inverse, les petites structures, souvent plus fragiles financièrement et plus vulnérables face au risque d'impayés, ont été plus nombreuses qu'en 2023 à avoir limité leurs délais de paiement à 30 jours.

DÉLAIS MOYENS DE PAIEMENT ACCORDÉS PAR LES ENTREPRISES À LEURS CLIENTS (EN JOURS)



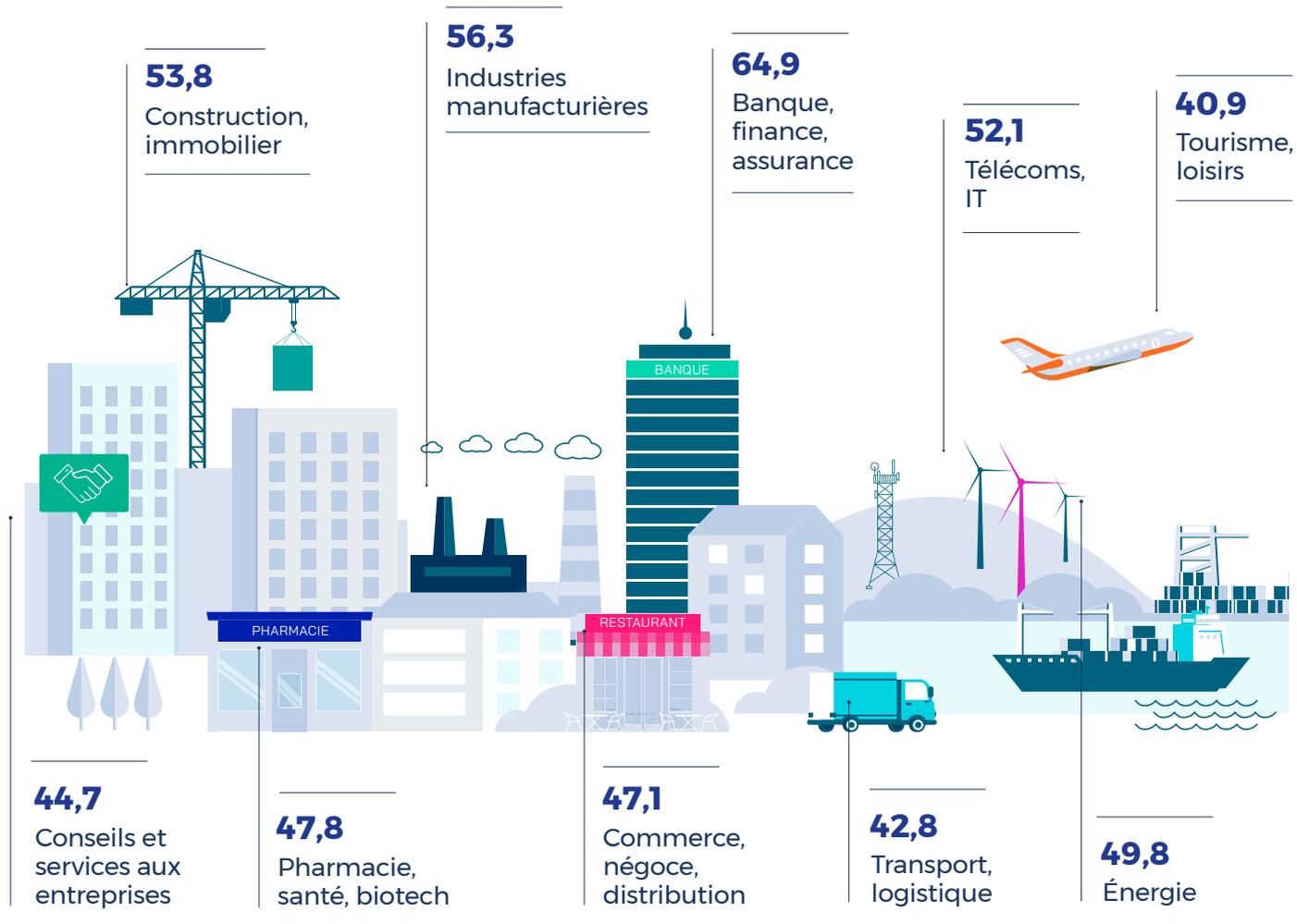
“ C'est une situation assez paradoxale. Malgré les tensions sur les trésoreries, beaucoup d'entreprises ont allongé leurs délais de paiement, souvent pour éviter de mettre leurs clients en difficulté et de leur permettre de conserver de la trésorerie. Mais cette pratique commerciale nécessite d'être suffisamment bien préparé et outillé pour maîtriser le risque crédit, sous peine de mettre en péril sa propre trésorerie.”

Nathalie Paris

Directeur de l'Indemnisation et du Recouvrement France chez Coface

DÉLAIS DE PAIEMENT : ÉTAT DES LIEUX PAR SECTEUR ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE

DÉLAIS DE PAIEMENT MOYENS PAR SECTEUR (EN JOURS)



DÉLAIS DE PAIEMENT MOYENS PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN JOURS) ET ÉVOLUTION SUR UN AN

44,2 ▶

Chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros

49,4 ▼

Chiffre d'affaires de 2 à moins de 10 millions d'euros

56,5 ▲

Chiffre d'affaires de 10 à 50 millions d'euros

59,6 ▲

Chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros

RETARDS DE PAIEMENT : LA SITUATION SE DÉTÉRIORE, SUR FOND DE TENSIONS ÉCONOMIQUES

85 % ▲

des entreprises subissent des retards de paiement

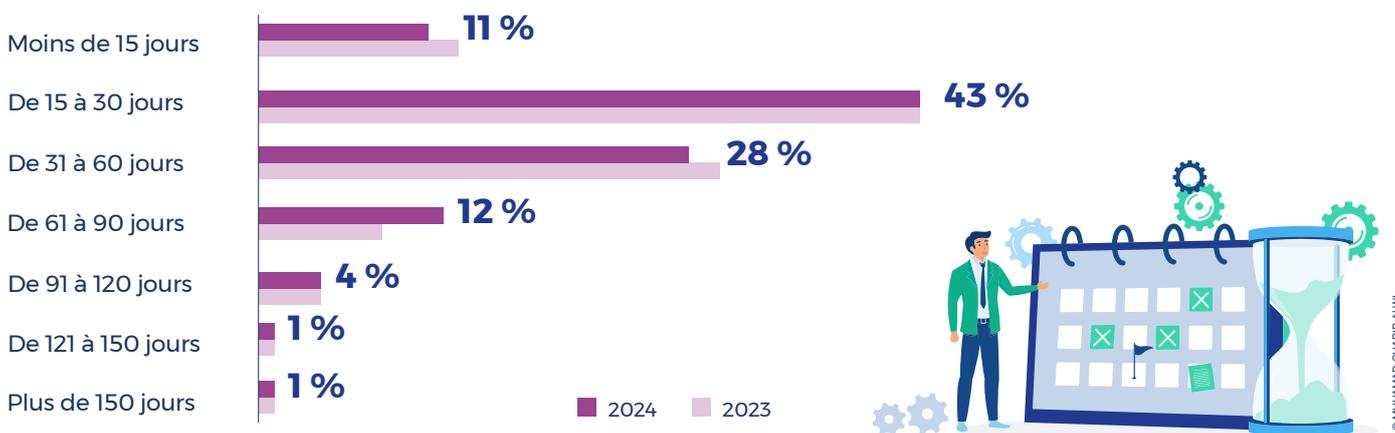
Le nombre d'entreprises déclarant subir des retards de paiement est en hausse en 2024 : 85 % des répondants ont constaté des retards au cours des 12 derniers mois, contre 82 % un an plus tôt.

39,6 jours ▲

Le retard moyen de paiement inter-entreprises en 2024.

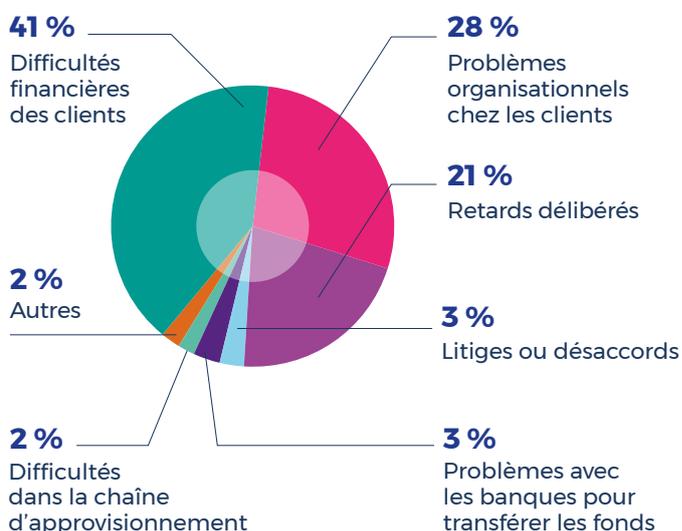
Les retards de paiement sont plus fréquents mais également plus longs. En moyenne, ils se sont allongés de 2 jours en 2024, par rapport à l'édition 2023 du baromètre, pour atteindre 39,6 jours.

RÉPARTITION DES RETARDS MOYENS DE PAIEMENT PAR DURÉE



La raison de ces dérapages est avant tout économique. 41 % des sondés indiquent que les retards de paiement qu'ils subissent sont principalement le fait de clients en difficulté financière. Cette proportion importante est révélatrice de la fragilité croissante des sociétés en France, éprouvées par deux années de dégradation du climat conjoncturel. En seconde position, près de 30 % des responsables interrogés pointent des problèmes organisationnels chez leurs clients. Enfin, 21 % des décideurs estiment que ces retards sont, le plus souvent, le fruit de stratégies délibérées de la part de clients pour optimiser leur trésorerie sans qu'ils n'aient de fortes difficultés financières.

PRINCIPALES CAUSES AUX RETARDS DE PAIEMENT



INTERVIEW

Défaillances, recouvrement : une hausse inquiétante des indicateurs ?

3 questions à :



Nathalie Paris,
Directeur de
l'Indemnisation
et du Recouvrement
France chez Coface



**Bruno De Moura
Fernandes,**
Responsable
de la Recherche
Macroéconomique
chez Coface

Les retards de paiement des entreprises sont un indicateur avancé du climat économique d'un pays. Quel constat faites-vous chez Coface ?

Nathalie Paris : en tant qu'acteur clé du recouvrement, nous constatons ces derniers mois une nette dégradation des comportements de paiement en France. Le nombre de dossiers de recouvrement pris en charge par nos équipes a augmenté de 5 % en un an. La hausse atteint même 15 % pour les créances supérieures à 100 000 euros. Cela signifie que les grandes entreprises sont, elles aussi, désormais impactées par les retards de paiement. Autre phénomène inquiétant, la durée moyenne des plans de paiement que nous négocions auprès des débiteurs est passée de 6 mois il y a 2 ans à presque 9 mois en 2024. C'est clairement le signe que les trésoreries des entreprises sont obérées.

L'évolution des défaillances est-elle tout aussi inquiétante ?

Bruno De Moura Fernandes : les chiffres sont également élevés du côté des défaillances. À partir de mi-2023, la sinistralité des entreprises a grimpé en flèche et se maintient, depuis le début de 2024, bien au-dessus des niveaux d'avant-COVID. Sur les 9 premiers mois de l'année, 47 298 défaillances ont été enregistrées, soit 21 % de plus qu'en 2023

et même 26 % de plus qu'en 2019. Si les toutes petites entreprises représentent l'essentiel des dossiers, les plus grandes structures sont de plus en plus touchées. Ainsi, 63 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises ont fait défaut en France au cours des 12 derniers mois. Elles étaient seulement 27 en 2019...

Peut-on parler de risque de contagion face à l'accélération des retards de paiement ?

B. D. M. F. : en tout cas, les perspectives économiques ne sont pas forcément très bonnes. On s'attend à un ralentissement de la demande publique en 2025 et les incertitudes sont fortes concernant la demande privée, tant du côté des ménages que des entreprises.

N. P. : les signaux ne vont, effectivement, pas dans le bon sens pour les mois à venir. Dans notre activité de recouvrement, nous constatons, de plus en plus souvent, que les débiteurs sont en retard de paiement, parce qu'eux-mêmes subissent des retards de leurs propres clients. Le danger vient de cet effet domino que provoquent les défauts de paiement sur l'ensemble de la chaîne. Le rôle du recouvrement est justement de trouver des solutions aux impayés pour stopper cet effet cascade.

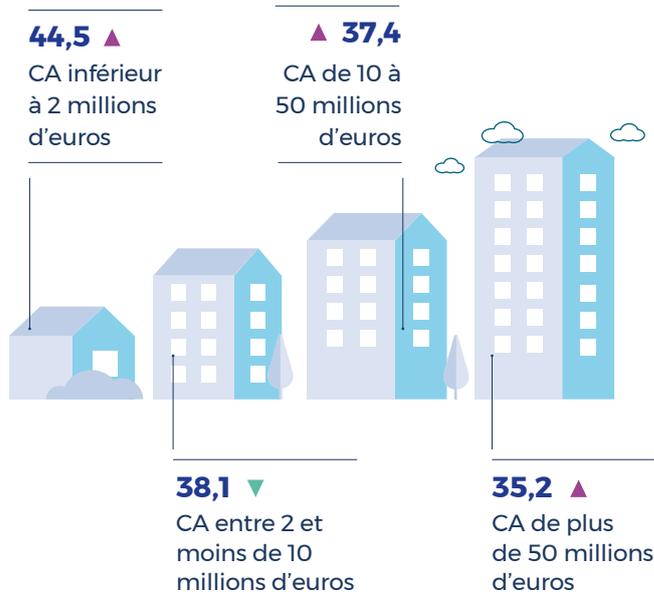
UNE HAUSSE GÉNÉRALISÉE DES RETARDS DE PAIEMENT

Si l'augmentation des retards de paiement touche l'ensemble des sociétés interrogées, les ETI et les grandes entreprises sont les plus impactées par la dégradation des comportements de paiement. Elles sont 84 % à subir des retards de paiement en 2024, soit 7 points de plus qu'en 2023. Les retards qu'elles subissent se sont allongés, en moyenne, de plus de 8 jours en un an, 2 fois plus que les PME (+3,8 jours).

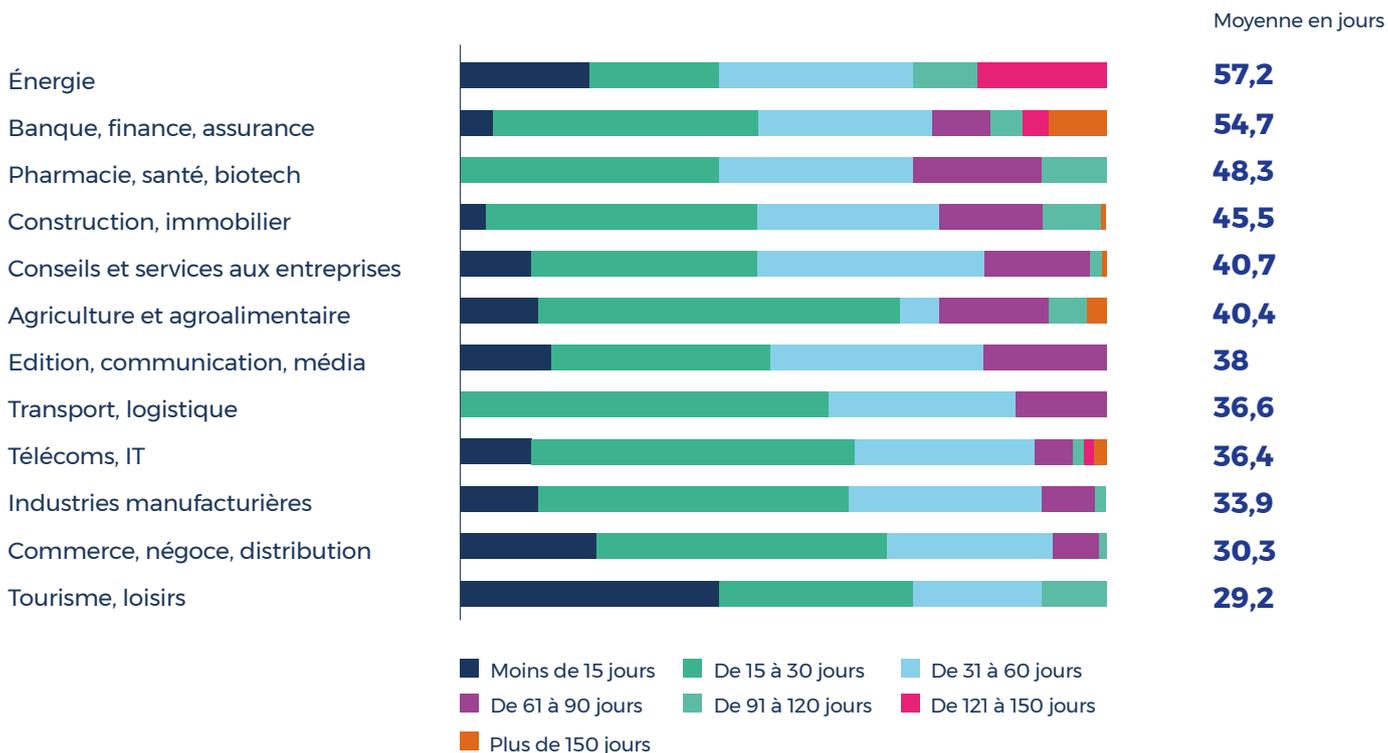
Les petites entreprises restent cependant les plus exposées aux retards de paiement. Plus d'une sur deux déclare subir des retards de plus de 30 jours en moyenne, contre 36 % des ETI et grandes entreprises.

À l'instar de 2023, aucun secteur n'est épargné par les retards de paiement. Dans la grande majorité des cas, ces retards sont devenus plus fréquents et plus longs.

RETARDS DE PAIEMENT MOYENS PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN JOURS)



RETARDS DE PAIEMENT MOYENS PAR SECTEUR



TENSIONS SUR LES TRÉSORERIES : LES ENTREPRISES DE PLUS EN PLUS VULNÉRABLES

La dégradation des comportements de paiement a des conséquences lourdes sur la santé financière des entreprises. Reflet de cette situation, l'indice de tension sur les trésoreries liée aux retards de paiement grimpe à 3,1 (sur un maximum de 5), contre 2,8 en 2023. 40 % des sociétés interrogées considèrent que les retards de paiement qu'elles subissent ont un impact négatif important sur leur trésorerie, soit 5 points de plus qu'en 2023. 15 % se considèrent même dans une situation critique, une part en hausse sur un an (14 % en 2023).

3,1/5 ▲

L'indice de tension sur les trésoreries liée aux retards de paiement en 2024⁽¹⁾

2,8/5 -
en 2023

(1) Moyenne pondérée de l'impact sur les trésoreries, compris entre 0 et 5.



© DIKI FRAYGGO

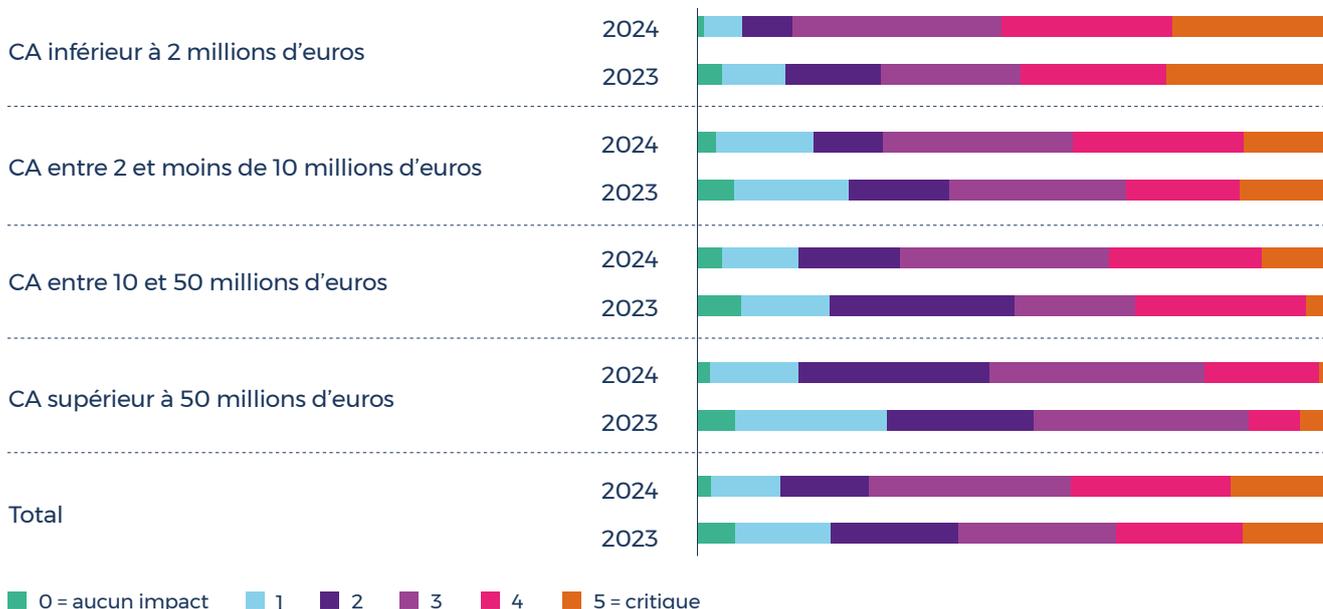
LES PETITES ENTREPRISES EN PREMIÈRE LIGNE

Les situations sont toutefois contrastées selon la taille des entreprises. Les retards en matière de règlement des factures mettent davantage en danger la trésorerie des petites structures. Plus de la moitié des toutes petites entreprises, estiment que les retards de paiement ont un impact « très important » ou « critique » sur leur trésorerie, un chiffre en hausse de 3 points par rapport à la précédente édition. Même les ETI et les grandes entreprises, dans une situation moins préoccupante, sont 21 % à juger leur trésorerie

très impactée, soit une proportion en très nette hausse sur un an (+8 points).

D'un point de vue sectoriel, la construction-immobilier, l'énergie ou encore les médias-communication sont, cette année encore, parmi les plus à la peine. À l'inverse, dans la distribution de gros, la pharmacie-santé et l'industrie manufacturière, les entreprises sont moins nombreuses à subir de fortes pressions sur leur trésorerie liées aux retards de paiement.

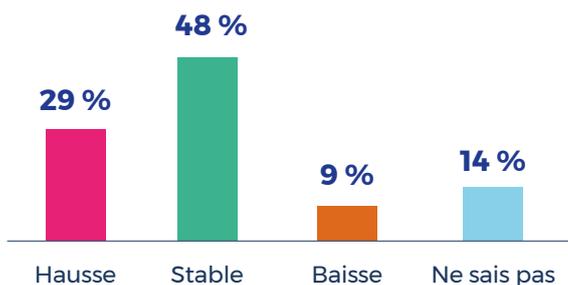
IMPACT DES RETARDS DE PAIEMENT SUR LES TRÉSORERIES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



MENACE D'UNE NOUVELLE DÉGRADATION DES RETARDS DE PAIEMENT

EVOLUTION ANTICIPÉE DU NOMBRE DE RETARDS DE PAIEMENT AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

En % des réponses



Les retards de paiement devraient continuer à se dégrader en 2025. Près de 30 % des décideurs interrogés anticipent des retards plus fréquents dans les 12 prochains mois, tandis que 9 % seulement envisagent une amélioration de la situation. Près de la moitié d'entre eux ne prévoient pas de changement de tendance (48 %). Ces vives inquiétudes se retrouvent dans tous les profils d'entreprises. Le solde d'opinion, qui mesure la différence entre les répondants anticipant une hausse des retards de paiement et ceux anticipant une baisse, s'établit à 20 pour la moyenne de l'échantillon. Il dépasse même les 30 pour les entreprises de 10 à 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les voyants sont au rouge dans la quasi-totalité des secteurs interrogés. La situation est particulièrement tendue dans la construction, l'énergie, le transport, et l'industrie manufacturière, où plus de 30 % des décideurs s'attendent à une dégradation des retards de paiement de la part de leurs clients dans les 12 mois à venir.

ACCÉDEZ AU TABLEAU DE BORD DES RISQUES SECTORIELS

Consultez les **évaluations Coface** de l'environnement des affaires et des risques économiques de 13 secteurs.

OPINION DES DIRIGEANTS SUR L'ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT

Solde d'opinion par secteur⁽¹⁾



(1) Différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une hausse et la proportion de répondants ayant exprimé une baisse.

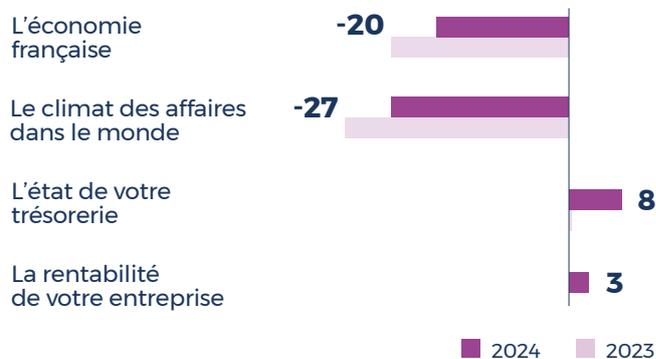
DE NOMBREUX MOTIFS D'INQUIÉTUDE, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL

L'anticipation d'une hausse des retards de paiement par les décideurs tient en partie à des perspectives économiques qu'ils jugent encore déprimées pour les prochains mois. 40 % des dirigeants anticipent une dégradation de la situation économique en France comme dans le reste du monde. Si le pessimisme l'emporte, il est à noter que les entreprises sont plus nombreuses qu'en 2023 à envisager une amélioration de la situation dans les 12 prochains mois.

Comme souvent, les projections des sondés sont, en revanche, moins ternes s'agissant de l'avenir de leur propre entreprise. Ils sont tout de même un quart à anticiper une dégradation de leur rentabilité et autant de leur trésorerie.

OPINION DES DIRIGEANTS QUANT À L'AVENIR

Solde d'opinion par secteur⁽¹⁾



(1) Différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une amélioration et la proportion de répondants ayant exprimé une dégradation.

L'INSTABILITÉ POLITIQUE, PREMIÈRE SOURCE D'INQUIÉTUDE

L'environnement politico-social en France est le premier motif d'inquiétude des entreprises, devant les difficultés de recrutement. Si l'enquête a été réalisée pendant les élections législatives anticipées de juin 2024, ce résultat montre à quel point la stabilité politique devient une préoccupation majeure des dirigeants. Les coûts des matières premières et de l'énergie continuent également d'être un facteur de risque important, bien que les craintes soient moins fortes que l'an passé. Un quart des dirigeants craignent également l'impact du contexte géopolitique sur leur activité et, presque autant, les difficultés d'accès au financement.

TOP 12 DES INQUIÉTUDES DES DÉCIDEURS

Environnement politico-social en France⁽¹⁾

Difficultés de recrutement

Hausse des prix des matières premières (hors énergie)

Ralentissement de la demande mondiale

Tensions géopolitiques⁽¹⁾

Accès au crédit / financement

Prix élevés de l'énergie

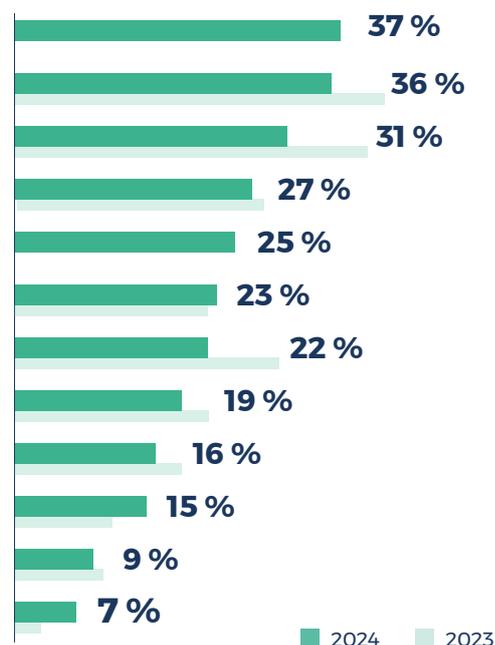
Hausse du coût du financement

Perturbations des chaînes de production et d'approvisionnement mondiales

Cyber-risques

Risque climatique

Tensions entre la Chine et les États-Unis



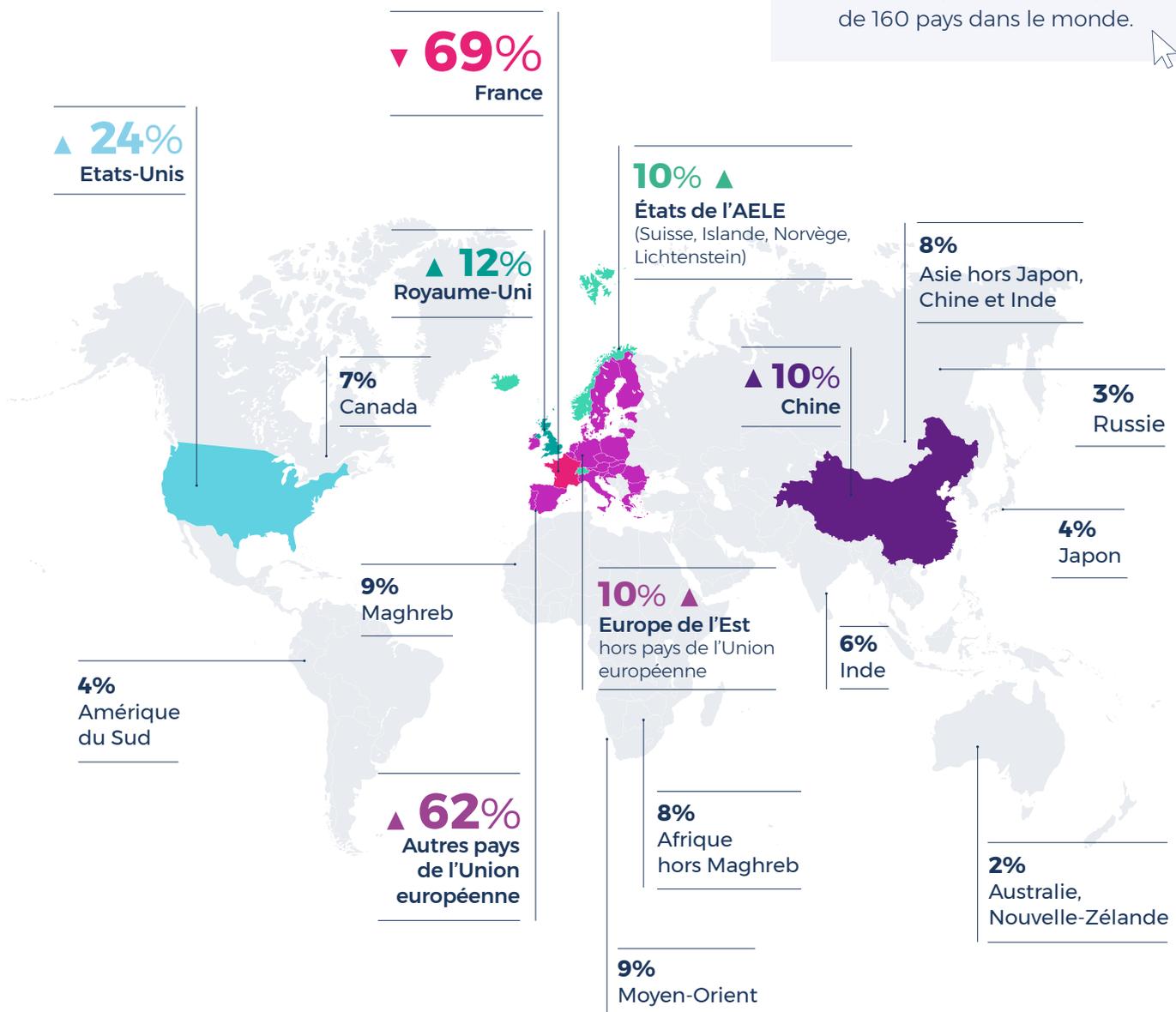
(1) Items introduits en 2024.

SI LA FRANCE OFFRE LES MEILLEURES OPPORTUNITÉS, L'INTERNATIONAL GAGNE EN ATTRACTIVITÉ

Malgré les inquiétudes, l'Hexagone est le marché le plus attractif aux yeux des décideurs. Près de 70 % des sociétés exportatrices placent, ainsi, la France en tête des pays qui présentent les meilleures opportunités commerciales. Mais l'international a gagné en attractivité, comparé à la précédente édition du baromètre : 73 % des responsables interrogés considèrent l'étranger comme source d'opportunités, 12 points de plus que l'an passé. L'Europe et les Etats-Unis sont les zones qui ont le plus gagné en attractivité en 2024.

ZONES QUI PRÉSENTENT LES MEILLEURES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

En % des citations des entreprises exportatrices



ACCÉDEZ AU TABLEAU DE BORD DES RISQUES PAYS

Consultez les [évaluations Coface](#) de l'environnement des affaires et des risques économiques de plus de 160 pays dans le monde.

↳ À propos de Coface

Acteur de référence de la gestion du risque de crédit commercial au niveau mondial depuis plus de 75 ans, Coface aide 100 000 entreprises à se développer sur près de 200 marchés internationaux.

Nos plus de 4 900 experts sont des partenaires de confiance, qui accompagnent nos clients pour naviguer, en toute sérénité, dans un environnement incertain et volatil.

Nous sommes engagés, à leurs côtés, pour soutenir le commerce.

Quels que soient leur taille, leur localisation ou leur secteur d'activité, nous offrons aux entreprises une gamme complète de solutions de gestion du risque de crédit commercial : assurance-crédit, services d'information, recouvrement de créances, assurance Single Risk, caution, affacturage.

Nous donnons aux entreprises les moyens de prendre les meilleures décisions et de commercer plus intelligemment. Chaque jour, nous capitalisons sur notre expertise unique et les technologies de pointe pour faciliter les échanges commerciaux, sur les marchés domestiques comme à l'export.



CONTACT

Service Relation client
01 49 02 29 29
src@coface.com

www.coface.fr

